

Travail de préparation à l'enregistrement des capsules audio
Découvrir la charte de la laïcité
Groupe 2

1. Cherchez la définition de « charte » en essayant d'adapter cette définition au sujet qui nous intéresse.
2. Rappelez quand a été adoptée la charte de la laïcité et qui l'a mise en place (documents 1 et 2)
3. Dites pourquoi cette charte a été adoptée et précisez ce qu'elle est censée permettre (documents 1 et 2)
4. Dites à qui s'adresse cette charte (document 2)
5. Rappelez le contenu de la charte (combien de combien d'articles compose la charte (documents 1 et 2).
6. Lisez la charte et essayez d'expliquer chacun des articles (reformulez avec vos mots le contenu de chaque article) (document 3)

Pour accéder au document 1 [cliquez ici](#)

Document 2. Une charte de la laïcité pour faire quoi ?

« *La laïcité n'est pas une arme contre les uns ou contre les autres. Elle est ce qui permet de nous réunir* », a insisté Vincent Peillon, lors de sa conférence de presse de rentrée. La charte de la laïcité que le ministre de l'Éducation dévoile lundi a donc pour vocation de fédérer les élèves autour des valeurs de la République, qu'ils ne maîtrisent pas toujours bien.

Le texte, qui contient 15 articles, sera bientôt apposé dans les lieux de passage de tous les établissements et servira de référence aussi bien aux enseignants, qu'aux élèves et à leurs parents. Il rappelle le principe de séparation de la religion et de l'État, l'obligation de neutralité des personnels, l'interdiction de contestation d'une matière par les élèves au nom de leurs convictions religieuses, la proscription des signes ou tenues religieuses ostentatoires (un rappel de la loi de 2004)...

« *Ce sera un outil permettant aux enseignants de faire de la pédagogie* », explique-t-on au ministère. Ces derniers recevront un guide contenant des commentaires sur chaque article et des conseils pour aborder le sujet en classe. Ils disposeront aussi bientôt d'un module de formation en ligne. « Il faudra surtout qu'ils se saisissent de la charte pour expliquer aux élèves la distinction entre savoirs et convictions », insiste Jean Baubérot, sociologue, spécialiste de la laïcité au CNRS.

Mais cette charte n'est pas seulement destinée aux enseignants : « les conseillers principaux d'éducation pourront s'en saisir, par exemple lorsqu'ils présenteront le règlement intérieur de l'établissement aux élèves », précise-t-on au ministère. Une initiative saluée par les syndicats : « ce texte va remettre le concept de laïcité au goût du jour, mais il va falloir un peu de temps avant que les équipes s'en emparent », souligne Céline Rigo, secrétaire nationale en charge des questions de société au Se-Unsa. Son seul regret : que le texte n'aborde pas sur le sujet brûlant des parents accompagnateurs de sorties scolaires. Vincent Peillon refusant de mettre le feu aux poudres avec cette question houleuse.

Delphine Bancaud, *Ecole: A quoi servira la charte de la laïcité?*, 20 minutes, 8 mars 2013

1 La France est une **République indivisible, laïque, démocratique et sociale**. Elle assure l'égalité devant la loi, sur l'ensemble de son territoire, de tous les citoyens. Elle respecte toutes les croyances.

2 La République laïque organise la **séparation des religions et de l'État**. L'État est neutre à l'égard des convictions religieuses ou spirituelles. Il n'y a pas de religion d'État.

••• LA RÉPUBLIQUE EST LAÏQUE •••

3 La laïcité garantit la **liberté de conscience** à tous. **Chacun est libre de croire ou de ne pas croire**. Elle permet la libre expression de ses convictions, dans le respect de celles d'autrui et dans les limites de l'ordre public.

4 La laïcité permet l'exercice de la citoyenneté, en conciliant la **liberté de chacun avec l'égalité et la fraternité de tous** dans le souci de l'intérêt général.

5 La République assure dans les établissements scolaires le respect de chacun de ces principes.

CHARTRE DE LA LAÏCITÉ À L'ÉCOLE

La Nation confie à l'École la mission de faire partager aux élèves les valeurs de la République.

6 La laïcité de l'École offre aux élèves les conditions pour forger leur personnalité, exercer leur libre arbitre et faire l'apprentissage de la citoyenneté. **Elle les protège de tout prosélytisme et de toute pression** qui les empêcheraient de faire leurs propres choix.

7 La laïcité assure aux élèves l'accès à **une culture commune et partagée**.

8 La laïcité permet l'exercice de la **liberté d'expression** des élèves dans la limite du bon fonctionnement de l'École comme du respect des valeurs républicaines et du pluralisme des convictions.

9 La laïcité implique le **rejet de toutes les violences et de toutes les discriminations**, garantit l'**égalité entre les filles et les garçons** et repose sur une culture du respect et de la compréhension de l'autre.

10 Il appartient à tous les personnels de **transmettre aux élèves le sens et la valeur de la laïcité**, ainsi que des autres principes fondamentaux de la République. Ils veillent à leur application dans le cadre scolaire. Il leur revient de porter la présente charte à la connaissance des parents d'élèves.

11 Les personnels ont un **devoir de stricte neutralité** : ils ne doivent pas manifester leurs convictions politiques ou religieuses dans l'exercice de leurs fonctions.

••• L'ÉCOLE EST LAÏQUE •••

12 Les enseignements sont **laïques**. Afin de garantir aux élèves l'ouverture la plus objective possible à la diversité des visions du monde ainsi qu'à l'étendue et à la précision des savoirs, **aucun sujet n'est a priori exclu du questionnement scientifique et pédagogique**. Aucun élève ne peut invoquer une conviction religieuse ou politique pour contester à un enseignant le droit de traiter une question au programme.

13 Nul ne peut se prévaloir de son appartenance religieuse pour refuser de se conformer aux règles applicables dans l'École de la République.

14 Dans les établissements scolaires publics, les règles de vie des différents espaces, précisées dans le règlement intérieur, sont respectueuses de la laïcité. **Le port de signes ou tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit**.

15 Par leurs réflexions et leurs activités, **les élèves contribuent à faire vivre la laïcité** au sein de leur établissement.